

Règlement



Madame, Monsieur le Président, Cher Maître,

Le CERCLE D'ESCRIME MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter aux :

CHALLENGE TROIS MOULINS HABITAT

Samedi 5 et Dimanche 6 avril 2025

EPREUVE NATIONALE FLEURET HOMMES SENIORS

Tennis Club – Avenue de la 7ème DB Américaine – 77000 MELUN

TOURNOI CROWE FIDELIANCE

Samedi 5 et Dimanche 6 avril 2025

EPREUVE NATIONALE FLEURET DAMES SENIORS

Tennis Club – Avenue de la 7ème DB Américaine – 77000 MELUN

Souhaitant que vos tireurs répondent nombreux à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, cher Maître, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Cercle d'Esgrime de Melun Val de Seine.
Thierry Mardargent



TOURNOI

Pauline Ranvier

Vice championne du monde individuel.
Vice championne olympique par équipe.
Championne de France.

CROWE FIDELIANCE

5 - 6 AVRIL 2025

**Epreuve Nationale
Fleuret seniors dames**

Complexe sportif J. Marinelli - Tennis club de Melun





Règlement Epreuve Nationale Dames

Mode de sélection pour l'épreuve nationale:

63 tireuses réparties comme suit:

- Jusqu'à 16 tireuses classées dans les 64 premières du classement FIE
- Les 16 premières tireuses du classement FFE
- Les X tireuses qualifiées à l'issue des poules de l'épreuve qualificative
- Les 32 tireuses qualifiées par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative

Horaires de la compétition :

| | Ouverture de la salle | APPEL | SCRATCH | DEBUT |
|-------------------------|------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| Samedi 5 avril | 11h30 | 14h00 | 14h30 | 15h00 |
| Dimanche 6 avril | 7h30 | 8h15 | 8h45 | 9h00 |

Formule de l'épreuve qualificative du samedi 5 avril :

- Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, le nombre d'éliminées est égal au nombre de poules
- X tireuses qualifiées à l'issue des poules, pour atteindre 63 tireuses pour l'épreuve nationale
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 32 tireuses.

Formule de l'épreuve nationale du dimanche 6 avril :

- Tour de poules à 7 *, avec décalage par club, 54 qualifiées
- Tableau d'élimination directe sans repêchage,
- Une tireuse issue de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classée à la dernière place du classement de l'épreuve nationale

*Les tireuses issues de l'épreuve qualificative sont classées dans les poules selon les résultats de cette dernière.

CHALLENGE



Enzo Lefort

Double Champion du monde individuel.
Champion olympique par équipe.



Trois Moulins

Habitat



5 et 6 avril 2025

Epreuve Nationale
Fleuret seniors hommes

Complexe Sportif J. Marinelli - Tennis club de Melun



My-Solutions®



Règlement Epreuve Nationale Hommes

Mode de sélection pour l'épreuve nationale:

84 tireurs répartis comme suit:

- Jusqu'à 16 tireurs classés dans les 64 premiers du classement FIE
- Les 16 premiers tireurs du classement FFE
- Les X tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative
- Les 32 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative

Horaires de la compétition :

| | Ouverture de la salle | APPEL | SCRATCH | DEBUT |
|-------------------------|------------------------------|--------------|----------------|--------------|
| Samedi 5 avril | 11h30 | 12h00 | 12h30 | 13h00 |
| Dimanche 6 avril | 7h30 | 8h15 | 8h45 | 9h00 |

Formule de l'épreuve qualificative du samedi 5 avril :

- Tour de poules à 7 ou 6 tireurs, avec décalage par club , avec 5% à 30% d'éliminés
- X tireurs qualifiés à l'issue des poules, pour atteindre 84 tireurs pour l'épreuve nationale
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 32 tireurs

Formule de l'épreuve nationale du dimanche 6 avril :

- Tour de poules à 7 *, avec décalage par club, 72 qualifiés
- Tableau d'élimination directe sans repêchage
- Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale

* Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière

Arbitrage

Pour les clubs français:

- Les arbitres du pool fleuret sont convoqués et pris en charge par la FFE.
- Contribution solidaire à l'arbitrage hommes et dames séparés :
 - o 2 à 3 tireurs engagés => 40 €
 - o 4 à 8 tireurs et plus engagés => 130 €
 - o 9 tireurs et plus engagés => 200 €

Ces sommes seront directement collectées par la fédération française d'escrime.

Pour les clubs et délégations étrangères, la contribution solidaire à l'arbitrage est la même que pour les clubs français (hommes et femmes séparés) :

- 2 à 3 tireurs engagés : 40€
- 4 à 8 tireurs engagés : 130€
- 9 tireurs et plus : 200€

Pour les clubs et délégations étrangères uniquement, ces sommes seront collectées par le club organisateur à régler via :

<https://www.helloasso.com/associations/cemvs/evenements/contribution-solidaire-a-l-arbitrage>

Sous réserve d'une modification du règlement CNA avant l'épreuve.

Attention : les arbitres doivent être présents le samedi à 12h 30 et le dimanche à 8h45 au plus tard.

Un repas sera servi aux arbitres le dimanche midi.

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements de la FIE et de la FFE pour le bon déroulement du circuit.

Engagements

Pour les licenciés FFE, les engagements se font à l'aide du système d'engagement en ligne sur l'extranet de la FFE (<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>).

Pour les tireur(se)s étrangers par mail : club@escrime-cemvs.com

Date limite des inscriptions : **Mercredi 26 mars 2025**

Montant des engagements :

Pour les tireurs (ses) licencié (es) FFE :

- 25€ si inscrit(e) avant le mercredi 26 mars 2025 23h59, à régler via extranet fédéral avant le vendredi 4 avril 2025 11h59
- 125€ si inscrit(e) entre le jeudi 27 mars 0h00 et le vendredi 4 avril 2025 11h59 à régler via extranet fédéral **avant 4 avril 2025 11h59**

Pour les tireurs (ses) licenciés (es) dans une fédération affiliée FIE :

- 25€ si inscrit(e) avant le mercredi 26 mars 2025 23h59, à régler via <https://www.helloasso.com/associations/cemvs/evenements/epreuve-nationale-dames>
- 125€ si inscrit(e) entre le jeudi 27 mars 0h00 et le vendredi 4 avril 2025 11h59 à régler via <https://www.helloasso.com/associations/cemvs/evenements/epreuves-nationales-melun-2025> **avant le vendredi 4 avril 2025 11h59**

Attention : En cas d'absence de tireur(se)s engagé(s), les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'inscription des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition (excepté pour raison médicale, cf règlement médicale)

En cas d'absence d'un(e) ou plusieurs tireur(se)s dans une poule, le DT aura autorité pour équilibrer la composition des poules selon les règles établies par la FIE (Règles d'Organisation – art. o.67).

Récompenses

Les 8 premiers de chaque compétition seront récompensés, à la condition de participer à la cérémonie de remise des récompenses, dotation globale d'une valeur de 6000€ (parité homme / femme).

1er : 1750 €

2ème : 750 €

3èmes : 250 €

Du 5ème au 8ème : Lots FNAC

Rappel

Courtoisie : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Le non-respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.

Le port de chaussures de sport ou chaussures de ville sans talon sera obligatoire, pour les arbitres et les spectateurs. Toute personne ne respectant pas cette règle devra retirer ses chaussures.

Il est formellement interdit de manger et de consommer des boissons sucrées (soda, café, etc) dans l'enceinte de compétition, des zones dédiées seront disponibles pour vous restaurer.

Hébergements



Tarifs négociés

Château du Mée – 571 avenue Jean Monnet
77350 Le Mée sur Seine
reception@rcdm.fr
01.81.18.00.00



Tarifs sportifs

Campanile – 346 Rue Bernard de Pôret
77190 Dammarie-Lès-Lys
melun.dammarieleslys@campanile.fr
01.64.37.51.51



Hôtel Ibis – 81 Avenue de Meaux
77000 Melun
H0620@accor.com
01.60.68.42.45

Office de tourisme Melun Val de Seine:

<https://www.melunvaldeseine-tourisme.com/organiser-son-sejour/sejourner/hotels>

Restauration et Fournisseur

Un espace restauration sera à votre disposition au Tennis club de Melun durant toute la compétition.

Un stand de matériel et d'assistance « MySolutions » sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

Lieux et accès



Lieux de compétition : Tennis club de Melun et Complexe sportif Jacques Marinelli, 77000 Melun



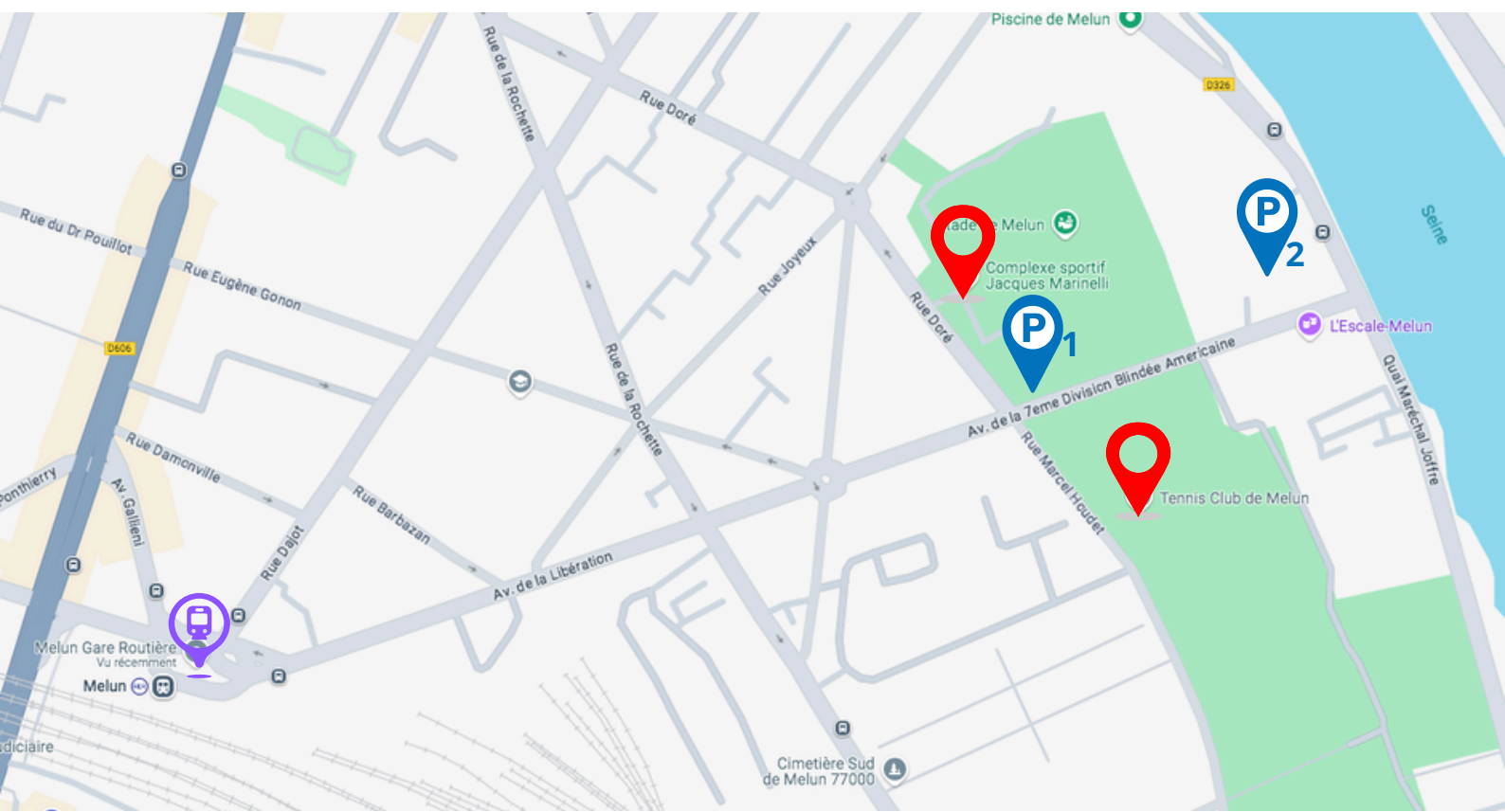
2 parkings à proximité des sites de compétition:

P1 : Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine 77000 Melun





P2 : Quai Maréchal Joffre, L'escale-Melun, 77000 Melun




Gare (10 min à pied) : ligne R ou RER D



Contacts

-  Cercle d'Escrime Melun Val de Seine
Place de la Motte aux Cailles, 77000 MELUN
-  <https://escrime-cemvs.com/>
-  09 84 59 14 73
-  club@escrime-cemvs.com

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Maître Patrice LHOTELLIER

-  06 60 69 80 58

